



# Circuit du signalement des publications en série

# Les ressources continues

- Des publications en série :
  - Périodiques (papier ou électroniques), annuaires,...
  - Collections (de monographies)
- Des ressources intégratrices :
  - Publications à feuillets mobiles à mise à jour,
  - Site web à mise à jour

Le Sudoc-PS ne traite que des **périodiques** (papier et électroniques)

# Les centres ISSN

- Le centre ISSN France est un service de la Bibliothèque nationale qui assure l'attribution des numéros ISSN pour les publications éditées en France (métropole et outre-mer).
- le Centre International de l'ISSN (ISSN-IC) est un organisme international de recensement et d'identification des ressources continues.

## Demandes de numérotation ISSN / demandes de corrections

- Le Centre international de l'ISSN attribue les numéros (International Series Standard Number) permettant d'identifier de manière univoque une ressource continue quel qu'en soit le support.
- Chaque attribution d'un ISSN entraîne la création dans le registre ISSN d'une notice bibliographique
- La demande de mise à jour peut aussi concerner des corrections de zones dites « sous autorité de l'ISSN »
- La gestion des publications en série dans le Sudoc est assurée par une collaboration étroite entre le réseau Sudoc-PS et le centre international

# Alimentation du Sudoc

- Cette activité alimente la base Sudoc :
  - par les imports de masse du registre ISSN vers le Sudoc (opérés plusieurs fois par mois pour la mise à jour des notices existantes et l'ajout de nouveaux titres),
  - par les imports de notices à la demande réalisés par l'ABES en fonction des besoins émis par le réseau.
- Les corrections apportées à des notices de publications en série concernant des zones qui ne sont pas sous autorité de l'ISSN sont réalisées directement dans le Sudoc par les catalogueurs du réseau

## Le circuit de la demande de numérotation / correction (1)

- La bibliothèque demandeuse fournit au responsable du CR :

### **Périodiques imprimés :**

- Un formulaire de demande,
- La photocopie de la page de titre,
- Et toute autre page donnant les éléments nécessaires à l'identification (ours).

.../...

.../...

## **Périodiques électroniques :**

- si la ressource est en accès libre et gratuit, la mention de l'URL suffit,
- si l'accès à la ressource est conditionné par un abonnement, impression de l'écran titre ou de toute page web donnant les éléments nécessaires à l'identification.

## Le circuit de la demande de numérotation / correction (2)

- **Le responsable du CR :**
  - Vérifie la pertinence de la demande,
  - Crée la notice bibliographique dans le Sudoc,
  - Envoie à l'Abes la notice bibliographique et les justificatifs.
- **L'ABES :**
  - Communique les documents au centre ISSN concerné.



## Le circuit de la demande de numérotation / correction (3)

ISSN International et ISSN France font parvenir leur réponse à l'ABES (mensuellement)

- En cas de réponse positive, l'ABES intègre l'ISSN attribué à la notice Sudoc.
- En cas de refus :
  - Les CR peuvent prendre connaissance des réponses négatives,
  - Si l'ISSN France refuse de traiter la demande, c'est le centre international qui se substitue et peut, à son tour refuser,
  - Si la demande est définitivement refusée : le réseau Sudoc-PS statue sur le sort de la notice.